Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260602-D02062026124DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux juin deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 27 mai 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PÉTIGNY Patrick, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle (procuration à Madame de la VERGNE Aude), Madame COLOMBEAU Estelle (procuration à Madame BODIN Lucie), Monsieur DESBLÉS Hubert (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur DROUILLÉ Jérémie (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame GUÉRIN Florence (procuration à Madame STÉPHAN Aurore), Monsieur PERCHAIS Éric (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier).

SECRÉTAIRE : Monsieur DAVID Bertrand.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **29**
. absent(s) et non représenté(s) : **0**

OBJET : CRÈCHE RIGOLO COMME LA VIE

Demande d'avis pour une proposition d'extension de l'agrément jusqu'à 24 places

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260602-D02062026124DE-DE

Délibération N°2026/124 du Conseil Municipal du 2 juin 2026
Publiée le 5 juin 2026

CRÈCHE RIGOLO COMME LA VIE

Demande d'avis pour une proposition d'extension de l'agrément jusqu'à 24 places

La crèche « Rigolo Comme La Vie » (RCLV) est ouverte depuis *septembre 2025* avec un agrément à 18 places et une montée progressive de la capacité d'accueil. Suite à une évolution du nombre de demandes, RCLV souhaite augmenter l'agrément à la capacité maximale de 24 berceaux (*hors dépassement des 15 % autorisé par la Protection Maternelle et Infantile -PMI*).

Cette augmentation prévue ne vient pas impacter l'équilibre nécessaire entre tous les modes d'accueil du jeune enfant (*Assistante Maternelle, Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et Prestation de Service Unique (PSU)*).

Cette crèche a signé une convention (*voir en annexe*) avec la Mairie pour la réservation de 15 « berceaux », places attribuées aux habitants de la commune, selon des critères sociaux.

La commission 4 a étudié la demande de la crèche Rigolo Comme La Vie qui souhaite étendre son agrément et propose au Conseil Municipal de valider l'avis favorable jusqu'à 24 places.

Suite à la présentation du sujet en commission 4 du *21 mai 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à la majorité :

1°) DE DONNER un avis favorable à la demande de Rigolo Comme La Vie pour un agrément jusqu'à 24 places ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Mesdames Mélanie POULAIN-JAMILLOUX et **Mathilde RAULT**, **Messieurs Éric QUIVIGER** et **Patrick PÉTIGNY** ont voté « contre » cette proposition d'extension. **Monsieur Bertrand DAVID** s'est abstenu sur ce sujet.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,





Teddy RÉGNIER

Le Secrétaire de séance,
Bertrand DAVID



Nombre d'élus présents ou représentés : 29	Pour : 24	Contre : 4	Abstention : 1	Ne participe(nt) pas au vote : 0